

RCS : BOULOGNE SUR MER

Code greffe : 6202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00234

Numéro SIREN : 398 400 812

Nom ou dénomination : SAS ATTINDIS

Ce dépôt a été enregistré le 14/10/2022 sous le numéro de dépôt 6850

SAS ATTINDIS

SAS au Capital de €3 425 520

La Paix Faite

62170 ATTIN

ETATS FINANCIERS AU 31/01/2022



Société Anonyme d'Expertise Comptable
Inscrite aux Tableaux de l'Ordre d'Alsace et de Bourgogne Franche-Comté
Capital : 120 000 Euros
RCS : MULHOUSE B 307 111 682

MUBEX MULHOUSE

12, rue de Pologne
68170 RIXHEIM
Tél : 03 89 44 41 12

MUBEX BELFORT

16, Avenue Jean Jaurès
90000 BELFORT
Tél : 03 84 28 11 44

experts-comptables@mubex.com
www.mubex.fr

Sommaire

Exercice du 01/02/2021 au 31/01/2022

BILAN	1
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
COMPTE DE RESULTAT	4
Compte de Résultat 1/2	5
Compte de Résultat 2/2	6
ANNEXE	7
Règles et méthodes comptables	8
Engagements hors bilan	12
Engagements hors bilan (suite)	13
Participation dans la Sci Attindis	26
Participation dans la SAS Occ'Attin	27
Intégration fiscale	28
INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	29
Immobilisations	30
Amortissements	31
Provisions au bilan	32
Créances et dettes	33
Produits à recevoir	34
Charges à payer	35
Charges constatées d'avance	36
Produits constatés d'avance	37
Produits et Charges exceptionnels	38
DETAILS DES COMPTES	39
Détail des comptes d'actif	40
Détail des comptes de passif	47
Détail des comptes de charges	51
Détail des comptes de produits	63
GESTION ET RATIOS	67
Résultat comparatif 1/2	68
Résultat comparatif 2/2	69
Tableau des résultats sur 5 ans	70
Soldes Intermédiaires de Gestion	71

Sommaire

Exercice du 01/02/2021 au 31/01/2022

Ratios d'activité	72
Détermination de la Capacité d'Autofinancement	73
Tableau des Emplois et Ressources	74
Tableau de Financement	75
Flux de trésorerie (MBA)	76
Ratios financiers	77
ETATS FISCAUX COMPLEMENTAIRES	78
Détermination du Résultat Fiscal	79
Suivi des déficits	80
Renseignements divers	81
Plus et Moins-values	82
Affectation des plus-values	83
Suivi des moins-values	84
Affectation plus-values LT	85
Valeur ajoutée	86
TABLEAUX ACDLEC	87
ACDLEC	88
Feuille de Renseignements	89

Etats financiers au 31/01/2022

BILAN

Bilan Actif

CERTIFIE CONFORME

31/01/2022			31/01/2021
Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
</			

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

45 657

25 656

(3) dont créances à plus d'un an

CERTIFIÉ CONFORME

Bilan Passif

		31/01/2022	31/01/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	3 425 520	3 425 520
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	41	41
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	342 552	342 552
	Réserves statutaires ou contractuelles	3 265 678	3 145 454
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 400 337	1 321 297
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	8 434 128	8 234 864
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	220 000	220 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	220 000	220 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 949 705	5 741 392
	Emprunts et dettes financières divers	50 610	139 190
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	144 925	21 227
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 440 836	3 556 533
	Dettes fiscales et sociales	1 688 640	1 568 726
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	183 381	10 073
	Autres dettes	213 871	200 164
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	10 671 969	11 237 306
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	19 326 097	19 692 170
Total du bilan en centimes		19 326 096,84	19 692 169,87
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		6 380 300	6 273 354
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Etats financiers au 31/01/2022

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat

1/2

				31/01/2022	31/01/2021
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	56 101 012		56 101 012	50 628 352
	Production vendue (Biens)	38 526		38 526	8 579
	Production vendue (Services et Travaux)	1 234 032		1 234 032	1 173 115
	Montant net du chiffre d'affaires	57 373 569		57 373 569	51 810 046
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			2 667	8 220
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			7 448	52 846
	Autres produits			213 142	208 639
	Total des produits d'exploitation (1)			57 596 826	52 079 751
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			45 775 178	40 284 884
	Variation de stock			(351 538)	289 945
	Achats de matières et autres approvisionnements			242 318	219 565
	Variation de stock			(1 096)	7 762
	Autres achats et charges externes			3 265 924	2 889 394
	Impôts, taxes et versements assimilés			587 073	644 206
	Salaires et traitements			4 060 491	3 883 952
	Charges sociales du personnel			1 056 013	976 603
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			781 134	826 440
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				2 434
	Dotations aux provisions				20 000
Autres charges			8 896	14 972	
Total des charges d'exploitation (2)			55 424 395	50 060 158	
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 172 431	2 019 593	

Compte de Résultat

2/2

		31/01/2022	31/01/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 172 431	2 019 593
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	486	836
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	206	
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	23 571	23 467
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		147
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		24 263	24 450
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	54 033	63 238
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 837	14
Total des charges financières		60 869	63 252
RESULTAT FINANCIER		(36 607)	(38 802)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		2 135 824	1 980 791
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	24 058	15 811
	Sur opérations en capital	1 917	36
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	25 975	15 847
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	13 026	21 409
	Sur opérations en capital		1 910
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1 285
	Total des charges exceptionnelles	13 026	24 604
RESULTAT EXCEPTIONNEL		12 949	(8 758)
PARTICIPATION DES SALAIRES		265 215	232 078
IMPOTS SUR LES BENEFICES		483 221	418 658
TOTAL DES PRODUITS		57 647 063	52 120 047
TOTAL DES CHARGES		56 246 726	50 798 750
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 400 337	1 321 297
Résultat de l'exercice en centimes		1 400 336,75	1 321 296,79
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Etats financiers au 31/01/2022

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2020 (PCG 2020).

Le PCG 2020 correspond au règlement ANC n°2014-03 du 05 juin 2014 modifié des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

Fonds de commerce :

En application des dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n°2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds de commerce : aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ce fonds de commerce en raison du fait que sa valeur actuelle est supérieure à sa valeur nette comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :

- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;
- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

Durée des amortissements :

Règles et Méthodes Comptables

Agencements et aménagements de terrains	4 à 25 ans,
Constructions	7 à 25 ans,
Installations techniques, matériels et outillages industriels	3 à 15 ans,
Autres immobilisations incorporelles	3 à 10 ans

AMORTISSEMENT DEROGATOIRES

A compter de l'exercice clos au 30.09.2010, il n'est plus pratiqué d'amortissement dérogatoire.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de ristourne au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

Stock au 31 01 2022	Stock au 31 01 2021	Variation
3 326 953 €	2 975 415 €	+ 351 538

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais d'établissement : la société a opté pour la méthode préférentielle de comptabilisation de ces dépenses en charges.

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) : la société n'a pas opté pour l'option d'incorporation de ces dépenses dans le coût de l'immobilisation à l'actif du bilan ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges ; ce principe s'applique aux frais sur immobilisations incorporelles, corporelles et sur titres.

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2^{ème} catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Règles et Méthodes Comptables

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Le calcul des indemnités de départ à la retraite a pour référence la convention collective applicable dans l'entreprise.

La méthode d'évaluation retenue est celle conforme aux dispositions de l'ancienne recommandation CNC n° 2003-R.01 fondée sur l'IAS 19 (version de mai 2002 correspondant à la méthode 1 de la Recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013).

Les engagements de retraite ont fait l'objet d'un versement sur une assurance "Indemnisation retraite" auprès de Crédit Agricole pour 50 000 € le 31/01/2022. Montant que nous avons diminué de l'évaluation des engagements.

Ces engagements sont évalués à :

- 200 786 € pour les indemnités de départ volontaire
 - 83 099 € pour les indemnités de mise à la retraite
- avec une probabilité de départ à la retraite de 90% et donc une probabilité de 10% de mise à la retraite à 67 ans.

Les paramètres suivants ont été retenus pour évaluer les indemnité de fin de carrière au 31 Janvier 2022 :

- Taux d'actualisation : 1,11%
- Taux de charge retenu pour les salariés cadres : 35 %
- Taux de charge retenu pour les salariés non cadres : 25 %
- Turnover moyen et estimé selon l'âge et la catégorie socio-professionnelle des salariés
- Table de mortalité : Table de mortalité INSEE (2016-2018)

DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Depuis le 1er janvier 2015, le Droit Individuel à la Formation a été remplacé par le Compte Personnel de Formation (CPF). Les heures relatives au DIF non utilisées au 31 Décembre 2014 ont été transférées au CPF et sont mobilisables par les salariés jusqu'au 1er janvier 2021.

La société ATTINDIS a choisi d'abonder le CPF par l'intermédiaire de la contribution unique pour la formation professionnelle versée à l'OPCA.

CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de 214 095 actions de 16 € en valeur nominale, soit un capital de 3 425 520 €. Il n'y a pas eu de mouvement sur l'année.

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant total des honoraires du commissaire aux compte figurant au compte de résultat s'élèvent à 20 050 €.

Règles et Méthodes Comptables

EFFECTIFS

Effectifs	Personnel Salarié
Cadres	7
Agents de Maîtrise	14
Employés	140
Ouvriers	7
TOTAL	168

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COVID 19

L'état d'urgence sanitaire a été instauré à nouveau par la loi du 14 octobre 2020 et prolongé jusqu'au 16 février 2021 inclus par la loi du 15 Novembre 2020.

En date du 29 octobre 2020, le gouvernement a annoncé la mise en place d'un second confinement jusqu'au 27 novembre 2020 inclus. Contrairement au premier confinement, cette fois les rayons dits "non essentiels" ont également dû être fermés pendant cette période.

Cet état d'urgence a encore une fois été prolongé jusqu'au 1er Juin 2021.

Les conséquences de cette pandémie n'ont pas impacté les comptes de l'exercice clos le 31 Janvier 2022.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'activité et les résultats du nouvel exercice sont susceptibles d'être impactés :

- par l'amélioration de la situation sanitaire liée au contexte COVID,
- par la hausse des prix des matières premières et de l'énergie, liée au contexte COVID,
- par les fortes tensions inflationnistes, accentuées par le contexte international et géopolitique de début 2022.

Engagements hors bilan

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Nantissement du fonds de commerce en garantie d'un emprunt de 1 500 000 € sur 15 ans au Crédit Agricole et hypothèque conventionnelle garantie au 3ème rang, pour un montant en principal de 750 000 € sur 16 ans.

491 574 €

Nantissement du fonds de commerce en garantie d'un emprunt de 3 500 000 € sur 10 ans au Crédit Agricole Nord De France en rang utile.

1 320 216 €

Nantissement en 7ème rang du fonds de commerce en garantie d'un emprunt de 1 500 000 € sur 10 ans à la banque Edel.

831 925 €

Nantissement en 7ème rang du fonds de commerce en garantie d'un emprunt de 1 500 000 € sur 15 ans à la banque Edel.

Hypothèque conventionnelle sur un droit au bail à construction par la SCI Attindis, et caution simplement hypothécaire de la SCI Attindis en garantie d'un emprunt de 1 500 000€ sur 15 ans à la banque Edel.

1 305 128 €

Nantissement en 8ème rang du fonds de commerce en garantie d'un emprunt de 1 000 000 € sur 10 ans à la banque Edel.

777 807 €

Nantissement en 9ème rang du fonds de commerce de la SAS ATTINDIS sis La Paix Faite à ATTIN (62) à hauteur de 300 000€ à la banque Edel.

215 779 €

En cours au 31/01/2022

Engagements hors bilan (suite)

ENGAGEMENTS DONNES

Cautions solidaire et divise en faveur de la SAS DIEPPEDIS

en date du 29 juin 2012

En garantie du remboursement d'un emprunt de 5 816 250 euros en principal, remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 1,5% l'an, et ce, à hauteur de 5% de 5 816 250€, majoré des intérêts, intérêts de retard, commissions, frais et accessoires, jusqu'à complet remboursement du prêt.

Etant précisé que la mainlevée partielle (à hauteur de 50%) des cautions est possible après 3 exercices consécutifs, si les 3 dernières années respectent simultanément les conditions suivantes :

- Les CAF des des Sociétés "DIEPPEDIS" et "SOCIETE DIEPPE DISTRIBUTION - SDD" sont supérieures au remboursement de la part à moins d'un an de l'endettement moyen terme en capital,
- Les résultats nets des Sociétés "DIEPPEDIS" et "SOCIETE DIEPPE DISTRIBUTION - SDD" sont positifs.

Montant de la caution

290 812 €

en date du 29 juin 2012

En garantie du remboursement d'un emprunt de 5 666 200 euros en principal, remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 1,5% l'an, et ce, à hauteur de 5% de 5 666 200€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires, pendant 3 ans post différé.

Etant précisé que la mainlevée partielle (à hauteur de 50%) des cautions est possible après 3 exercices consécutifs au cours desquels RN > 0

Montant de la caution

283 310 €

Cautions solidaire et divise en faveur de la SAS LAJESCLO

en date du 31/03/2020

En garantie du remboursement d'un emprunt de 5 500 000 euros en principal, remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,55%, et ce, à hauteur de 13% de 5 500 000€.

Cette caution sera limitée au respect pendant 3 exercices consécutifs à compter de la mise en amortissement du prêt du ratio consolidé suivant : Marge Brute d'Autofinancement / Charges annuelles des Remboursements Bancaires >1.

Au 31/03/2021, date de la dernière clôture, le capital restant du de l'emprunt est de 1 439 749 €.

Montant de la caution

187 167 €

en date du 31/03/2020

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 650 000 euros en principal, remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 1,25%, et ce, à hauteur de 13% de 1 650 000€.

Cette caution sera limitée au respect pendant 3 exercices consécutifs à compter de la mise en amortissement du prêt du ratio consolidé suivant : Marge Brute d'Autofinancement / Charges annuelles des

Engagements hors bilan (suite)

Remboursements Bancaires >1.

Au 31/03/2021, date de la dernière clôture, le capital restant du de l'emprunt est de 733 358 €.

Montant de la caution **95 337 €**

Cautions solidaire et divise en faveur de la Société DOUAI DISTRIBUTION

en date du 11 mars 2010

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 080 000 € en principal, remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,90% l'an, et ce à hauteur de 11,50% de 540 000 € soit 62 100 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, parri passu avec la BCME pour une durée fixée, après la période de franchise de 2 ans, à 5 exercices consécutifs faisant apparaître une CAF suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an des prêts.

Montant de la caution **62 100 €**

en date du 11 mars 2010

En garantie du remboursement d'un emprunt de 720 000 € en principal, remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,90% l'an, et ce à hauteur de 11,50% de 360 000 € soit 41 400 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, parri passu avec le Crédit Agricole Nord de France pour une durée fixée, après la période de franchise de 2 ans, à 5 exercices consécutifs faisant apparaître une CAF suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an des prêts.

Montant de la caution **41 400 €**

Cautions solidaire et divise en faveur de la SCI DE LA BORNE

en date du 6 mai 2010

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3 400 000 € en principal, remboursable en 16 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,90% l'an, et ce à hauteur de 442 000 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires et ce pendant toute la durée du financement.

Montant de la caution **442 000 €**

En date du 28 aout 2014

En garantie du remboursement de deux emprunts de 625 000 €, soit au total 1 250 000 €, à ce, à hauteur de 162 500 €, incluant le principal, les intérêts, intérêts de retard, commissions, frais, et accessoires, et ce, pour une durée de 144 mois, lesdits emprunts présentant les caractéristiques suivantes, à savoir :

*un premier emprunt de 625 000 € auprès de « ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS », remboursable en 12 ans moyennant un intérêt égal à Euribor 3 mois I.PREFIX + marge de 1,77 % l'an.

*un deuxième emprunt de 625 000 € auprès de « ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS », remboursable en 12 ans moyennant un intérêt égal à Euribor 3 mois I.PREFIX +

Engagements hors bilan (suite)

marge de 1,42 % l'an.

Montant de la caution 162 500 €

Cautions solidaire et divise en faveur de la Société RIVERY EXPLOITATION

en date du 6 mai 2010

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 100 000 € en principal, remboursable en 11 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,80% l'an, et ce à hauteur de 143 000 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires et ce pendant toute la durée du financement.

Montant de la caution 143 000 €

Caution solidaire en faveur de la Société LASSIDIS

en date du 9 juin 2011

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 300 000 € en principal, remboursable en 10 ans, dont un an en différé de remboursement de capital, au taux variable EURIBOR période + 0,50% l'an, et ce à hauteur de 345 000 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires et ce pour une durée de 5 exercices.

CRDU au 31/01/2022 : 446 023 €

Montant de la caution 72 000 €

Caution solidaire en faveur de la Société LUCAT FINANCIERE

en date du 23 juin 2011

En garantie du remboursement d'un emprunt de 23 000 000 € en principal, remboursable en 13 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,70% l'an, et ce à hauteur de 2 070 000 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires et ce pendant toute la durée du financement.

Au 30/09/2021 CRD : 5 814 490 €

Montant de la caution 523 304 €

Caution solidaire en faveur de la Société SODIBREUIL

en date du 23 octobre 2011

En garantie du remboursement d'un emprunt de 4 380 000 € en principal, remboursable en 16 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,60% l'an, et ce à hauteur de 569 400 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, étant précisé que la durée de la caution est fixée à 5 ans.

Engagements hors bilan (suite)

Montant de la caution

569 400 €

en date du 23 octobre 2011

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 220 000 € en principal, remboursable en 10 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,50% l'an, et ce à hauteur de 158 600 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, étant précisé que la durée de la caution est fixée à 5 ans.

Montant de la caution

158 600 €

en date du 23 octobre 2011

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 186 000 € en principal, remboursable en 16 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,74% l'an, et ce à hauteur de 284 180 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires. Etant précisé que la mainlevée des cautions est possible après une période de 5 ans minimum, si les 3 dernières années respectent simultanément les conditions suivantes :

- La CAF de la Société SODIBREUIL est supérieur au remboursement de la part à moins d'un an de l'endettement moyen terme en capital,
- Le résultat net de la Société SODIBREUIL est positif.

Montant de la caution

284 180 €

en date du 23 octobre 2011

En garantie du remboursement d'un emprunt de 608 500 € en principal, remboursable en 10 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,65% l'an, et ce à hauteur de 79 105 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires. Etant précisé que la mainlevée des cautions est possible après une période de 5 ans minimum, si les 3 dernières années respectent simultanément les conditions suivantes :

- La CAF de la Société SODIBREUIL est supérieur au remboursement de la part à moins d'un an de l'endettement moyen terme en capital,
- Le résultat net de la Société SODIBREUIL est positif.

Montant de la caution

79 105 €

en date du 23 octobre 2011

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 186 000 € en principal, remboursable en 16 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,75% l'an, et ce à hauteur de 284 180 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, jusqu'à ce que la Société SODIBREUIL produise, après la période de franchise en capital, 3 exercices consécutifs de 12 mois bénéficiaires sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des intérêts.

Montant de la caution

284 180 €

en date du 23 octobre 2011

En garantie du remboursement d'un emprunt de 608 500 € en principal, remboursable en 10 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,70% l'an, et ce à hauteur de 79 105 € en principal plus intérêts, commissions, frais et

Engagements hors bilan (suite)

accessoires, jusqu'à ce que la Société SODIBREUIL produise, après la période de franchise en capital, 3 exercices consécutifs de 12 mois bénéficiaires sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des intérêts.

Montant de la caution **79 105 €**

en date du 8 novembre 2012

En garantie du remboursement d'un emprunt de 4 450 000 € en principal, remboursable en 15 ans, dont un an de différé d'amortissement en capital, au taux EURIBOR 3 MOIS + 1,50% l'an, et ce à hauteur de 578 500 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires pour une durée de 5 ans.

Montant de la caution **578 500 €**

en date du 8 novembre 2012

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 220 000 € en principal, remboursable en 10 ans, dont un an de différé d'amortissement en capital, au taux EURIBOR 3 MOIS + 1,40% l'an, et ce à hauteur de 158 600 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, pour une durée de 5 ans.

Montant de la caution **158 600 €**

en date du 8 novembre 2012

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 187 500 € en principal, remboursable en 15 ans, dont un an de différé d'amortissement en capital, au taux EURIBOR 3 MOIS + 2,08% l'an, et ce à hauteur de 284 375 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, jusqu'à ce que la Société SODIBREUIL produise, après la période de franchise en capital, 3 exercices consécutifs de 12 mois bénéficiaires sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des intérêts.

Montant de la caution **284 375 €**

en date du 8 novembre 2012

En garantie du remboursement d'un emprunt de 610 000 € en principal, remboursable en 10 ans, dont un an de différé d'amortissement en capital, au taux EURIBOR 3 MOIS + 1,92% l'an, et ce à hauteur de 79 300 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, jusqu'à ce que la Société SODIBREUIL produise, après la période de franchise en capital, 3 exercices consécutifs de 12 mois bénéficiaires sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des intérêts.

Montant de la caution **79 300 €**

en date du 8 novembre 2012

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 190 000 € en principal, remboursable en 15 ans, dont un

Engagements hors bilan (suite)

an de différé d'amortissement en capital, au taux EURIBOR 3 MOIS moyenné + 2% l'an, et ce à hauteur de 284 700 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, jusqu'à ce que la Société SODIBREUIL produise, après la période de franchise en capital, 3 exercices consécutifs de 12 mois bénéficiaires sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des intérêts.

Montant de la caution

284 700 €

en date du 8 novembre 2012

En garantie du remboursement d'un emprunt de 610 000 € en principal, remboursable en 10 ans, dont un an de différé d'amortissement en capital, au taux EURIBOR 3 MOIS moyenné + 1,90% l'an, et ce à hauteur de 79 300 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, jusqu'à ce que la Société SODIBREUIL produise, après la période de franchise en capital, 3 exercices consécutifs de 12 mois bénéficiaires sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des intérêts.

Montant de la caution

79 300 €

en date du 30 mai 2013

En garantie du remboursement de deux emprunts d'un montant global de 500 000 € en principal, remboursable en 10 ans, dont un an de différé d'amortissement en capital, moyennant pour le premier prêt de 250 000 €, un taux d'intérêt fixe de 2,25 % l'an et pour le second prêt de 250 000 €, un taux d'intérêt de 2,75 %, avec la banque ARKEA, et ce, à hauteur de 13 %, soit pour un montant en principal de 65 000 €, pour une durée de 5 ans.

Montant de la caution

65 000 €

en date du 30 mai 2013

En garantie du remboursement d'un emprunt de 500 000 € remboursable en 10 ans, dont un an de différé d'amortissement en capital, moyennant un taux d'intérêt variable EURIBOR 3 MOIS + 1,80 % l'an, avec la banque EDEL, et ce, à hauteur de 13 %, soit pour un montant en principal de 65 000 €, pour une durée de 5 ans.

Montant de la caution

65 000 €

En date du 5 juin 2014

En garantie du remboursement de deux emprunts de 425.000 €, soit au total 850 000 €, à ce, à hauteur de 110 500 € incluant le principal, les intérêts, intérêts de retard, commissions, frais, et accessoires, et ce, pour une durée de 144 mois (12 ans), lesdits emprunts présentant les caractéristiques suivantes, à savoir :

-un 1^{er} emprunt de 425.000 € remboursable en 12 ans, dont 6 mois de franchise de remboursement en capital, moyennant un taux d'intérêt variable égal à Euribor 3 mois I.PREFIX + 1,63 %,

-un 2^{ème} emprunt de 425.000 € remboursable en 12 ans, dont 6 mois de franchise de remboursement en

Engagements hors bilan (suite)

capital, moyennant un taux d'intérêt variable égal à Euribor 3 mois I.PREFIX + 1,27 %,

Montant de la caution 110 500 €

Caution solidaire en faveur de la Société SCI TILLOY BAPAUME

En date du 10 avril 2014

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3.000.000 € remboursable en 16 ans, dont 10 mois de franchise, moyennant un taux d'intérêt variable EURIBOR 3 M M1M + 1,85 %, auprès de la « BANQUE CIC NORD OUEST » et ce, à hauteur de 180 000 €, pour une durée maximum qui prendra fin 5 ans après la première année d'exploitation bénéficiaire.

Montant de la caution 180 000 €

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1.190.000 € remboursable en 15 ans, moyennant un taux d'intérêt variable EURIBOR 3 M I.PREFIX + 1,82 %, auprès de la banque « ARKEA BANQUES ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS » et ce, à hauteur de 71 400 €, pour une durée maximum qui prendra fin 5 ans après la première année d'exploitation bénéficiaire.

Montant de la caution 71 400 €

Caution solidaire de la SOCIETE RIVERY DISTRIBUTION-SORIDIS

En date du 28 aout 2014

En garantie du remboursement de deux emprunts de 150 000 €, soit au total 300 000 €, et ce, à hauteur de 39 000 € incluant le principal, les intérêts, intérêts de retard, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 108 mois, lesdits emprunts présentant les caractéristiques suivantes, à savoir :

*un premier emprunt de 150 000 € auprès de « ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS », remboursable en 12 ans moyennant un intérêt égal à Euribor 3 mois I.PREFIX + marge de 1,47 % l'an.

*un deuxième emprunt de 150 000 € auprès de « ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS », remboursable en 12 ans moyennant un intérêt égal à Euribor 3 mois I.PREFIX + marge de 1,07 % l'an,

Montant de la caution 39 000 €

Caution solidaire de la SOCIETE ETAPLEDIS

En date du 4 décembre 2014

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 200 000 € auprès de BPIFRANCE FINANCEMENT, et ce, à hauteur de 14 %, soit pour un montant en principal de 308 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 15 ans, au taux EURIBOR 3 mois + 1 % l'an.

Jusqu'à ce que la Société ETAPLEDIS produise après la franchise en capital, trois exercices de 12 mois

Engagements hors bilan (suite)

consécutifs bénéficiaires, sans report à nouveau négatif, sans transfert de charges, avec une CAF couvrant la part à moins d'un an de l'endettement.

Au 30/09/2021, le CRD de l'emprunt est de 1 366 772 €.

Montant de la caution **191 348 €**

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 050 000 € auprès de BPIFRANCE FINANCEMENT, et ce, à hauteur de 14 %, soit pour un montant en principal de 287 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 10 ans, au taux EURIBOR 3 mois + 0,75 % l'an.

Jusqu'à ce que la Société ETAPLEDIS produise après la franchise en capital, trois exercices de 12 mois consécutifs bénéficiaires, sans report à nouveau négatif, sans transfert de charges, avec une CAF couvrant la part à moins d'un an de l'endettement.

Au 30/09/2021, le CRD de l'emprunt est de 894 333 €.

Montant de la caution **125 207 €**

En garantie du remboursement d'une ligne de billets de trésorerie à hauteur de 500 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, et ce, à hauteur de 14 % de l'encours, soit pour un montant en principal de 70 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 12 mois, au taux EP + 0,80 % l'an.

Montant de la caution **70 000 €**

Caution solidaire de la SOCIETE AI DEVELOPPEMENT

En date du 14 mai 2015

En garantie du remboursement d'un emprunt de 9 500 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, et ce, à hauteur de 10 %, soit pour un montant en principal de 950.000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 15 ans dont 18 mois de différé en capital, au taux EURIBOR 3 mois JOUR + 1,10 % l'an.

Pendant une durée de 5 années consécutives de couverture de la dette par la CAF.

Au 30/06/2021, le CRD est de 6 333 333 €.

Montant de la caution **633 333 €**

En garantie du remboursement d'un emprunt de 9 500 000 € auprès de ARKEA BANQUES ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS, et ce, à hauteur de 10 %, soit pour un montant en principal de 750.000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 15 ans dont 18 mois de différé en capital, au taux EURIBOR 3 mois JOUR + 1,15 % l'an.

Pendant une durée limitée aux 5 premières années.

Au 30/06/2021, le CRD est de 6 493 679 €.

Montant de la caution **649 368 €**

Caution solidaire de la SOCIETE DE DISTRIBUTION NOEUXOISE - SDN

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 500 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE

Engagements hors bilan (suite)

FRANCE, et ce, à hauteur de 10 %, soit pour un montant en principal de 250.000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 12 ans, au taux EURIBOR 3 mois JOUR + 1 % l'an. Pendant une durée de 5 années consécutives de couverture de la dette par la CAF.

Au 30/06/2020, le CRD est de 1 397 620 €

Montant de la caution

139 762 €

Caution solidaire de la SOCIETE SCAPARTOIS

En date du 11 mai 2017

En garantie du remboursement d'un emprunt total de 40 000 000 €, consenti par :

- la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE, à hauteur de 8 000 000€ soit 20 %, du montant total,

- la BPIFRANCE FINANCEMENT, à hauteur de 8 000 000€ soit 20 %, du montant total,

- le CIC NORD OUEST, à hauteur de 6 500 000€ soit 16,25 %, du montant total,

- le CREDIT COOPERATIF, à hauteur de 7 000 000€ soit 17,50 %, du montant total,

- la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE NORD FRANCE EUROPE, à hauteur de 6 500 000€ soit 16,25 %, du montant total,

- ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS, à hauteur de 4 000 000€ soit 10 %, du montant total,

Pour un montant en principal de 975 610€ plus intérêts, commission, frais et accessoires, remboursable en 199 mois comprenant un différé d'amortissement en capital jusqu'en décembre 2018, pendant toute la durée du prêt.

Montant de la caution

975.610 €

Caution solidaire de la SOCIETE VALDIS

En date du 30 novembre 2017

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 4 350 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, remboursable en 15 ans, dont un an de différé d'amortissement, moyennant une taux d'intérêt variable égal à EURIBOR 3 mois Jour + 0,75 % l'an, et ce, à hauteur de 565 600€, plus intérêts, commissions, frais, et accessoires, étant précisé que les engagements des sociétés cautions pourront être levés dès le 5ème exercice bénéficiaire de 12 mois consécutifs, sans report à nouveau négatif et sans transfert de charges réalisé par la société VALDIS et avec une capacité d'autofinancement suffisante pour assurer le remboursement en principal des dettes financières à moyen et long terme.

Montant de la caution

565.600 €

Engagements hors bilan (suite)

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 4 350 000 € auprès de la banque EDEL, remboursable en 15 ans, dont un an de différé d'amortissement, moyennant un taux d'intérêt fixe égal à 1,40 % l'an, et ce, à hauteur de 565 600€, plus intérêts, commissions, frais, et accessoires, étant précisé que les engagements des sociétés cautions pourront être levés dès le 5ème exercice bénéficiaire de 12 mois consécutifs, sans report à nouveau négatif et sans transfert de charges réalisé par la société VALDIS et avec une capacité d'autofinancement suffisante pour assurer le remboursement en principal des dettes financières à moyen et long terme.

Montant de la caution

565.600 €

En date du 11 janvier 2018

En garantie d'un concours bancaire de 1 325 000 € auprès de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE, remboursable en 120 mois, moyennant un taux d'intérêt variable égal à EURIBOR 3 MOIS JOURS + marge 0.6500 % l'an, et ce, à hauteur de 13 % soit 172 250€, en principal, auxquels s'ajoutent les intérêts, commissions, frais et accessoires afférents, et ce jusqu'à ce que la société VALDIS réalise 5 exercices bénéficiaires de 12 mois consécutifs, sans report à nouveau négatif et sans transfert de charges avec une CAF suffisante pour assurer le remboursement en principal des dettes financières à moyen et long terme.

Montant de la caution

172.250

En garantie d'un concours bancaire de 1 325 000 € auprès de la banque EDEL, remboursable en 120 mois, moyennant un taux d'intérêt fixe égal à 0.90 % l'an, et ce, à hauteur de 13 % soit 172 250€, en principal, auxquels s'ajoutent les intérêts, commissions, frais et accessoires afférents, et ce jusqu'à ce que la société VALDIS réalise 5 exercices bénéficiaires de 12 mois consécutifs, sans report à nouveau négatif et sans transfert de charges avec une CAF suffisante pour assurer le remboursement en principal des dettes financières à moyen et long terme.

Montant de la caution

172.250 €

Caution solidaire de la SCI TILLOY LASSIGNY

En date du 26 avril 2018

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 5 900 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, remboursable en 15 ans, moyennant un taux d'intérêt fixe égal à 1,48 % l'an, et ce, à hauteur de 9 % soit 531 000 €, en principal, augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires afférents, et ce jusqu'au remboursement total du prêt.

Montant de la caution

531.000 €

Caution solidaire de la SAS LASSIDIS

En date du 26 avril 2018

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 800 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, remboursable en 10 ans, moyennant un taux d'intérêt fixe égal à 1,04 % l'an, et ce, à

Engagements hors bilan (suite)

hauteur de 9 % soit 72 000 €, en principal, augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires afférents, et ce jusqu'au remboursement total du prêt.

Montant de la caution **72.000 €**

Caution solidaire de la SOCIETE CORELISE

En date du 22 Janvier 2015

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3 868 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, et ce, à hauteur de 7,5 %, soit pour un montant en principal de 290 100 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à ce que la société "CORELISE" produise 3 exercices bénéficiaires consécutifs de 12 mois sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des prêts.

Montant de la caution **290 100 €**

En date du 4 Avril 2019

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 500 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, remboursable en 15 ans, moyennant un taux d'intérêt fixe à 1,65%, et ce, à hauteur de 7,5 %, soit pour un montant en principal de 375 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à ce que la société "CORELISE" produise 3 exercices bénéficiaires consécutifs de 12 mois sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des prêts.

Montant de la caution **187 500 €**

En date du 4 Avril 2019

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 500 000 € auprès du BPI FRANCE FINANCEMENT, remboursable en 15 ans, moyennant un taux d'intérêt variable EURIBOR 3 mois + 1,20 %, et ce, à hauteur de 7,5 %, soit pour un montant en principal de 375 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à ce que la société "CORELISE" produise 3 exercices bénéficiaires consécutifs de 12 mois sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des prêts.

Montant de la caution **375 000 €**

En date du 4 Avril 2019

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 200 000 € auprès du EDEL, remboursable en 7 ans, moyennant un taux d'intérêt fixe à 0,70 %, et ce, à hauteur de 7,5 %, soit pour un montant en principal de 90 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à ce que la société "CORELISE" produise 3 exercices bénéficiaires consécutifs de 12 mois sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des prêts.

Montant de la caution **90 000 €**

En date du 16 Janvier 2020

En garantie du remboursement d'un emprunt de 400 000 € auprès du EDEL, remboursable en 7 ans,

Engagements hors bilan (suite)

moyennant un taux d'intérêt fixe à 0,70 %, et ce, à hauteur de 7,5 %, soit pour un montant en principal de 30 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à ce que la société "CORELISE" produise 3 exercices bénéficiaires consécutifs de 12 mois sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des prêts.

Montant de la caution 30 000 €

Cautions solidaires de la SOCIETE ROUBAIX DIS

En date du 23 Juillet 2020

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3 000 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, remboursable en 10 ans, et ce, à hauteur de 8 %, soit pour un montant en principal de 240 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à la fin du prêt.

Montant de la caution 240 000 €

En date du 23 Juillet 2020

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3 000 000 € auprès du BPI FRANCE, remboursable en 10 ans, et ce, à hauteur de 8 %, soit pour un montant en principal de 240 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à la fin du prêt.

Montant de la caution 240 000 €

Cautions solidaires de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ATTINDIS

En date du 23 Janvier 2020

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 050 000 € auprès du CIC NORD OUEST, remboursable en 15 ans au taux d'intérêt de 1,3% l'an, et ce, à hauteur de 30 %, soit pour un montant en principal de 315 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à la fin du prêt.

Au 31/12/2021, le CRD est de 926 957 €.

Montant de la caution 278 087 €

Cautions solidaires de la SOCIETE SARL TILLOY

En date du 30 Juin 2016

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 17 800 000 € auprès de :

- CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE à hauteur de 17,75 % soit 3 160 000 €
- BPI FRANCE FINANCE à hauteur de 17,75 % soit 3 160 000 €
- CIC NORD OUEST à hauteur de 16,63 % soit 2 960 000 €
- CREDIT COOPERATIF à hauteur de 16,63 % soit 2 900 000 €
- CAISSE D'EPARGNE NORD DE FRANCE à hauteur de 16,63 % soit 2 960 000 €
- ARKEA à hauteur de 14,61 % soit 2 600 000 €

Engagements hors bilan (suite)

remboursable en 16 ans, dont un an de différé d'amortissement, moyennant une taux d'intérêt variable égal à EURIBOR 3 mois Jour + 1,10 % l'an, et ce, à hauteur de 434 146,34 €, plus intérêts, commissions, frais, et accessoires, étant précisé que les engagements des sociétés cautions porent sur toute la durée du prêt.

En date du 22 novembre 2018

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 8 500 000 € auprès de :

- CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE à hauteur de 20 % soit 1 700 000 €
- BPI FRANCE FINANCE à hauteur de 20 % soit 1 700 000 €
- CIC NORD OUEST à hauteur de 16,50 % soit 1 400 000 €
- CREDIT COOPERATIF à hauteur de 16,50 % soit 1 400 000 €
- CAISSE D'EPARGNE NORD DE FRANCE à hauteur de 17% soit 1 450 000€
- ARKEA à hauteur de 10 % soit 850 000 €

remboursable en 15 ans, dont un an de différé d'amortissement, moyennant une taux d'intérêt variable égal à EURIBOR 3 mois Jour + 1,10 % l'an, et ce, à hauteur de 180 851,07 €, plus intérêts, commissions, frais, et accessoires, étant précisé que les engagements des sociétés cautions porent sur toute la durée du prêt.

Caution solidaire de la SOCIETE WATTRELOS DISTRIBUTION

En date du 15 Avril 2021

En garantie du remboursement d'un emprunt de 667 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, remboursable en 10 ans, et ce, à hauteur de 8 %, soit pour un montant en principal de 53 360 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à la fin du prêt.

Montant de la caution **53 360 €**

Caution solidaire de la SOCIETE FILISSITI

En date du 15 Avril 2021

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 500 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, remboursable en 10 ans, et ce, à hauteur de 8 %, soit pour un montant en principal de 200 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à la fin du prêt.

Montant de la caution **200 000 €**

Participation dans la Sci Attindis

dont le siège social est à ATTIN (62170)
LA PAIX FAITE
RCS : BOULOGNE D. 344 993 357

- CAPITAL	10 500
- RESERVE LEGALE	/
- REPORT A NOUVEAU avant affectation du résultat	1 691 814
- AUTRES RESERVES	/
- RESERVES REGLEMENTEES + value à long terme	/
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	99.86%
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	1 199 990
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	456 797
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 31/01/2021	7 636
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	/
- TOTAL DES AVANCES FAITES A LA SCI ATTINDIS AU 31/01/2022	597 715
- TAUX DES INTERETS AU 31/01/2022	1.00 %
- MONTANT DES INTERETS AU 31/01/2022	7 532

- Observations : date de clôture 31 janvier 2022

Participation dans la SAS Occ'Attin

dont le siège social est à ATTIN (62170)
9 Route d'Etaples
RCS : BOULOGNE D. 398 400 812

- CAPITAL	1 000
- RESERVE LEGALE	/
- REPORT A NOUVEAU avant affectation du résultat	- 99 153
- AUTRES RESERVES	/
- RESERVES REGLEMENTEES + value à long terme	/
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	100 %
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	1 000
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	389 259
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 31/01/2022	- 34 978
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	/
- TOTAL DES AVANCES FAITES A LA SAS OCC'ATTIN AU 31/01/2022	223 781
- TAUX DES INTERETS AU 31/01/2022	1.00 %
- MONTANT DES INTERETS AU 31/01/2022	2 496

- Observations : date de clôture 31 janvier 2022

Intégration fiscale

SOCIETE MERE

SAS EVACHATIM, La Paix Faite 62170 ATTIN
N° SIRET 814 933 073 00011

Société seule redevable de l'Impôt sur les Sociétés conformément à l'option prise pour le régime d'intégration fiscale.

FILIALE

SAS ATTINDIS, La Paix Faite 62170 ATTIN
N° SIRET 398 400 812 00010

Société supportant la même charge d'impôt sur les sociétés qu'en l'absence d'intégration fiscale.

SCI ATTINDIS, La Paix Faite 62170 ATTIN
N° SIRET 344 993 357 00013

Société supportant la même charge d'impôt sur les sociétés qu'en l'absence d'intégration fiscale.

A compter du 1er Février 2020

SAS OCC'ATTIN, 9 Route d'Etaples 62170 ATTIN
N° SIRET 877 837 500 000 00017

Société supportant la même charge d'impôt sur les sociétés qu'en l'absence d'intégration fiscale.

Etats financiers au 31/01/2022

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 202 259		4 000			2 206 259
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 202 259		4 000			2 206 259
CORPORELLES	Terrains			10 261			10 261
	Constructions sur sol propre						
	sur sold'autrui	8 844 423					8 844 423
	instal. agencé aménagement	1 361 477		8 201			1 369 677
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 069 962		106 342		29 411	3 146 892
	Instal., agencement, aménagement divers	755 042					755 042
	Matériel de transport	23 613					23 613
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	434 304		18 253			452 557
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	8 467		203 210			211 677
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		14 497 289		346 265		29 411	14 814 143
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 505 493					1 505 493
	Autres titres immobilisés	949 710		20 619		306	970 023
	Prêts et autres immobilisations financières	25 656		24 521		4 520	45 657
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 480 859		45 140		4 826	2 521 173
TOTAL		19 180 407		395 405		34 237	19 541 575

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	130 268	2 226		132 494
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	130 268	2 226		132 494
CORPORELLES				
Terrains		718		718
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui	5 159 807	325 920		5 485 727
instal. agencement aménagement	464 761	116 197		580 958
Instal technique, matériel outillage industriels	1 877 622	247 966	29 411	2 096 177
Autres Instal, agencement, aménagement divers	414 563	61 441		476 004
Matériel de transport	21 278	2 335		23 613
Matériel de bureau, mobilier	355 962	24 330		380 292
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 293 993	778 908	29 411	9 043 489
TOTAL	8 424 261	781 134	29 411	9 175 984

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	220 000			220 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	220 000			220 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	5 450		2 434	3 015
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	5 450		2 434	3 015
TOTAL GENERAL		225 450		2 434	223 015
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				2 434	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/01/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	18 817	18 817	
	Autres immobilisations financières	26 840	26 840	
	Clients douteux ou litigieux	6 474	6 474	
	Autres créances clients	210 320	210 320	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	129 416	129 416	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	2 046 055	2 046 055	
	Débiteurs divers	1 087 180	1 087 180	
	Charges constatées d'avances	165 762	165 762	
TOTAL DES CREANCES		3 690 864	3 690 864	
Prêts accordés en cours d'exercice		18 400		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		4 520		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/01/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	4 949 705	802 961	2 872 471	1 274 273
	Emprunts et dettes financières divers	50 610	50 610		
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 440 836	3 440 836		
	Personnel et comptes rattachés	895 723	895 723		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	426 014	426 014		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	93 204	93 204		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	273 700	273 700		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	183 381	183 381		
	Groupe et associés	328	328		
	Autres dettes	213 543	213 543		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		10 527 044	6 380 300	2 872 471	1 274 273
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 089 722			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

31/01/2022

Total des Produits à recevoir		568 411
Autres créances clients		9 575
419210 CARTE ILLICADO	9 575	
AUTRES CREANCES		558 836
409857 Rist a rec centr spec	540 000	
455804 interet courus SCI	7 532	
455808 Interets courus Evachatim	7 010	
455809 Interets courus Occ attin	2 496	
455870 Ass.interets courus a recevoir	986	
508800 Int.cour.s/oblig.bons valass.	813	

Charges à payer

31/01/2022

Total des Charges à payer		1 849 221
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		7 276
168840	Int.cour. s/empr.etab. credit	7 276
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		500 278
408110	Fourn fact fgx non parvenues	474 043
408200	FGX. NON PARV.TB	26 235
Dettes fiscales et sociales		1 341 667
428200	Dette provis.pour cong.a payer	317 775
428400	Dette provis.particip. sal.	265 215
428600	Primes à provisionner	140 000
428610	Interessement a payer	120 634
428620	Primes conventionnelle a payer	33 793
438200	Charges soc.s/conges payes	74 248
438210	Charges 13 mois	9 868
438300	Med du travail prov mensuel pe	2 014
438301	Charges sociales CE	11 351
438601	Charges social sur primes bila	49 000
438605	Cap forfait social	53 043
448200	Charges fisc.s/conges a payer	6 646
448300	Charges fisc s/primes	283
448600	Etat - charges a payer	257 130
448660	Charges fisc / salaires 13e mo	667

SAS ATTINDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 3.425.520 Euros
Siège social : La Paix Faite

62 170 ATTIN

398 400 812 RCS BOULOGNE SUR MER

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 11 MAI 2022

(Exercice clos le 31 janvier 2022)

PROPOSITION DE RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Comité Directeur, décide d'affecter le bénéfice comme suit :

- Bénéfice comptable 1.400.336,75 Euros
- Aux Associés un dividende de 1.201.072,95 Euros
- Le solde, au poste "autres réserves" 199.263,80 Euros

Le revenu attaché à chaque action s'élève à CINQ EUROS ET SOIXANTE ET UN CENTIMES (5,61 €), soit pour DEUX CENT QUATORZE MILLE QUATRE VINGT QUINZE (214.095) actions, une distribution totale d'UN MILLION DEUX CENT UN MILLE SOIXANTE DOUZE EUROS ET QUATRE VINGT QUINZE CENTIMES (1.201.072,95 €).

Ce dividende sera payé au siège social à compter du premier jour ouvrable suivant l'assemblée.

A ce jour, les revenus ouvrant droit ou n'ouvrant pas droit à la réfaction se répartissent comme suit :

Montant des revenus distribués ouvrant droit à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	16,83 Euros
Montant des revenus distribués n'ouvrant pas droit à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	1.201.056,12 Euros

L'Assemblée Générale reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Comité Directeur mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICES	Revenus ouvrant droit à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	Revenus n'ouvrant pas droit à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.
31 janvier 2021	16,83 Euros	1.201.056,12 Euros
31 janvier 2020	16,83 Euros	1.201.056,12 Euros
31 janvier 2019	16,32 Euros	1.201.056,12 Euros

DD

SAS ATTINDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 3.425.520 Euros
Siège social : La Paix Faite

62 170 ATTIN

398 400 812 RCS BOULOGNE SUR MER

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 11 MAI 2022

(Exercice clos le 31 janvier 2022)

RESOLUTION VOTEE

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Comité Directeur, décide d'affecter le bénéfice comme suit :

- Bénéfice comptable 1.400.336,75 Euros
- Aux Associés un dividende de 1.201.072,95 Euros
- Le solde, au poste "autres réserves" 199.263,80 Euros

Le revenu attaché à chaque action s'élève à CINQ EUROS ET SOIXANTE ET UN CENTIMES (5,61 €), soit pour DEUX CENT QUATORZE MILLE QUATRE VINGT QUINZE (214.095) actions, une distribution totale d'UN MILLION DEUX CENT UN MILLE SOIXANTE DOUZE EUROS ET QUATRE VINGT QUINZE CENTIMES (1.201.072,95 €).

Ce dividende sera payé au siège social à compter du premier jour ouvrable suivant l'assemblée.

A ce jour, les revenus ouvrant droit ou n'ouvrant pas droit à la réfaction se répartissent comme suit :

Montant des revenus distribués ouvrant droit à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	16,83 Euros
Montant des revenus distribués n'ouvrant pas droit à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	1.201.056,12 Euros

L'Assemblée Générale reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Comité Directeur mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICES	Revenus ouvrant droit à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	Revenus n'ouvrant pas droit à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.
31 janvier 2021	16,83 Euros	1.201.056,12 Euros
31 janvier 2020	16,83 Euros	1.201.056,12 Euros
31 janvier 2019	16,32 Euros	1.201.056,12 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DD



SAS ATTINDIS

Société par actions simplifiée

La Paix Faite

62170 ATTIN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2022

SAS ATTINDIS

Société par actions simplifiée

La Paix Faite

62170 ATTIN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2022

A l'assemblée générale de la société SAS ATTINDIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS ATTINDIS relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} février 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir.

Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du comité directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Tours, le 9 mai 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Bernard Groussin

Bernard GROUSSIN

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de Résultat

Annexe

Bilan Actif

		31/01/2022			31/01/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	137 777	132 494	5 283	3 510
	Fonds commercial (1)	2 068 482		2 068 482	2 068 482
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	10 261	718	9 542	
	Constructions	10 214 100	6 066 685	4 147 416	4 581 332
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	3 146 892	2 096 177	1 050 715	1 192 340
	Autres immobilisations corporelles	1 231 213	879 909	351 303	421 157
	Immobilisations en cours	211 677		211 677	8 467
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 505 493		1 505 493	1 505 493
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	970 023		970 023	949 710
	Prêts	18 817		18 817	4 937
	Autres immobilisations financières	26 840		26 840	20 719
TOTAL (II)		19 541 575	9 175 984	10 365 591	10 756 146
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	16 805		16 805	12 047
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	3 326 953		3 326 953	2 975 415
	Avances et Acomptes versés sur commandes	73 528		73 528	22 589
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	216 794	3 015	213 779	155 434
	Autres créances	3 262 651		3 262 651	3 431 025
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	786 854		786 854	804 110
	DISPONIBILITES	1 114 175		1 114 175	1 364 905
	Charges constatées d'avance	165 762		165 762	170 500
	TOTAL (III)	8 963 521	3 015	8 960 506	8 936 024
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		28 505 096	9 178 999	19 326 097	19 692 170

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

45 657

25 656

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/01/2022	31/01/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	3 425 520	3 425 520
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	41	41
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	342 552	342 552
	Réserves statutaires ou contractuelles	3 265 678	3 145 454
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 400 337	1 321 297
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		8 434 128	8 234 864
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	220 000	220 000
	Provisions pour charges		
Total des provisions		220 000	220 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 949 705	5 741 392
	Emprunts et dettes financières divers	50 610	139 190
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	144 925	21 227
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 440 836	3 556 533
	Dettes fiscales et sociales	1 688 640	1 568 726
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	183 381	10 073
	Autres dettes	213 871	200 164
	Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes		10 671 969	11 237 306
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		19 326 097	19 692 170
Total du bilan en centimes		19 326 096,84	19 692 169,87
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		6 380 300	6 273 354
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat

1/2

				31/01/2022	31/01/2021
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	56 101 012		56 101 012	50 628 352
	Production vendue (Biens)	38 526		38 526	8 579
	Production vendue (Services et Travaux)	1 234 032		1 234 032	1 173 115
	Montant net du chiffre d'affaires	57 373 569		57 373 569	51 810 046
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			2 667	8 220
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			7 448	52 846
	Autres produits			213 142	208 639
	Total des produits d'exploitation (1)			57 596 826	52 079 751
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			45 775 178	40 284 884
	Variation de stock			(351 538)	289 945
	Achats de matières et autres approvisionnements			242 318	219 565
	Variation de stock			(1 096)	7 762
	Autres achats et charges externes			3 265 924	2 889 394
	Impôts, taxes et versements assimilés			587 073	644 206
	Salaires et traitements			4 060 491	3 883 952
	Charges sociales du personnel			1 056 013	976 603
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			781 134	826 440
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				2 434
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				20 000
	Autres charges			8 896	14 972
	Total des charges d'exploitation (2)			55 424 395	50 060 158
RESULTAT D'EXPLOITATION				2 172 431	2 019 593

Compte de Résultat

2/2

		31/01/2022	31/01/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 172 431	2 019 593
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	486	836
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	206	
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	23 571	23 467
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		147
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		24 263	24 450
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	54 033	63 238
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 837	14
Total des charges financières		60 869	63 252
RESULTAT FINANCIER		(36 607)	(38 802)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		2 135 824	1 980 791
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	24 058	15 811
	Sur opérations en capital	1 917	36
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	25 975	15 847
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	13 026	21 409
	Sur opérations en capital		1 910
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1 285
	Total des charges exceptionnelles	13 026	24 604
RESULTAT EXCEPTIONNEL		12 949	(8 758)
PARTICIPATION DES SALAIRES		265 215	232 078
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		483 221	418 658
TOTAL DES PRODUITS		57 647 063	52 120 047
TOTAL DES CHARGES		56 246 726	50 798 750
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 400 337	1 321 297
Résultat de l'exercice en centimes		1 400 336,75	1 321 296,79
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Etats financiers au 31/01/2022

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2020 (PCG 2020).

Le PCG 2020 correspond au règlement ANC n°2014-03 du 05 juin 2014 modifié des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

Fonds de commerce :

En application des dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n°2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds de commerce : aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ce fonds de commerce en raison du fait que sa valeur actuelle est supérieure à sa valeur nette comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :

- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;
- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

Durée des amortissements :

Règles et Méthodes Comptables

Agencements et aménagements de terrains	4 à 25 ans,
Constructions	7 à 25 ans,
Installations techniques, matériels et outillages industriels	3 à 15 ans,
Autres immobilisations incorporelles	3 à 10 ans

AMORTISSEMENT DEROGATOIRES

A compter de l'exercice clos au 30.09.2010, il n'est plus pratiqué d'amortissement dérogatoire.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de ristourne au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

Stock au 31 01 2022	Stock au 31 01 2021	Variation
3 326 953 €	2 975 415 €	+ 351 538

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais d'établissement : la société a opté pour la méthode préférentielle de comptabilisation de ces dépenses en charges.

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) : la société n'a pas opté pour l'option d'incorporation de ces dépenses dans le coût de l'immobilisation à l'actif du bilan ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges ; ce principe s'applique aux frais sur immobilisations incorporelles, corporelles et sur titres.

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2^{ème} catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Règles et Méthodes Comptables

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Le calcul des indemnités de départ à la retraite a pour référence la convention collective applicable dans l'entreprise.

La méthode d'évaluation retenue est celle conforme aux dispositions de l'ancienne recommandation CNC n° 2003-R.01 fondée sur l'IAS 19 (version de mai 2002 correspondant à la méthode 1 de la Recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013).

Les engagements de retraite ont fait l'objet d'un versement sur une assurance "Indemnisation retraite" auprès de Crédit Agricole pour 50 000 € le 31/01/2022. Montant que nous avons diminué de l'évaluation des engagements.

Ces engagements sont évalués à :

- 200 786 € pour les indemnités de départ volontaire
 - 83 099 € pour les indemnités de mise à la retraite
- avec une probabilité de départ à la retraite de 90% et donc une probabilité de 10% de mise à la retraite à 67 ans.

Les paramètres suivants ont été retenus pour évaluer les indemnité de fin de carrière au 31 Janvier 2022 :

- Taux d'actualisation : 1,11%
- Taux de charge retenu pour les salariés cadres : 35 %
- Taux de charge retenu pour les salariés non cadres : 25 %
- Turnover moyen et estimé selon l'âge et la catégorie socio-professionnelle des salariés
- Table de mortalité : Table de mortalité INSEE (2016-2018)

DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Depuis le 1er janvier 2015, le Droit Individuel à la Formation a été remplacé par le Compte Personnel de Formation (CPF). Les heures relatives au DIF non utilisées au 31 Décembre 2014 ont été transférées au CPF et sont mobilisables par les salariés jusqu'au 1er janvier 2021.

La société ATTINDIS a choisi d'abonder le CPF par l'intermédiaire de la contribution unique pour la formation professionnelle versée à l'OPCA.

CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de 214 095 actions de 16 € en valeur nominale, soit un capital de 3 425 520 €. Il n'y a pas eu de mouvement sur l'année.

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant total des honoraires du commissaire aux compte figurant au compte de résultat s'élèvent à 20 050 €.

Règles et Méthodes Comptables

EFFECTIFS

Effectifs	Personnel Salarié
Cadres	7
Agents de Maîtrise	14
Employés	140
Ouvriers	7
TOTAL	168

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COVID 19

L'état d'urgence sanitaire a été instauré à nouveau par la loi du 14 octobre 2020 et prolongé jusqu'au 16 février 2021 inclus par la loi du 15 Novembre 2020.

En date du 29 octobre 2020, le gouvernement a annoncé la mise en place d'un second confinement jusqu'au 27 novembre 2020 inclus. Contrairement au premier confinement, cette fois les rayons dits "non essentiels" ont également dû être fermés pendant cette période.

Cet état d'urgence a encore une fois été prolongé jusqu'au 1er Juin 2021.

Les conséquences de cette pandémie n'ont pas impacté les comptes de l'exercice clos le 31 Janvier 2022.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'activité et les résultats du nouvel exercice sont susceptibles d'être impactés :

- par l'amélioration de la situation sanitaire liée au contexte COVID,
- par la hausse des prix des matières premières et de l'énergie, liée au contexte COVID,
- par les fortes tensions inflationnistes, accentuées par le contexte international et géopolitique de début 2022.

Engagements hors bilan

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Nantissement du fonds de commerce en garantie d'un emprunt de 1 500 000 € sur 15 ans au Crédit Agricole et hypothèque conventionnelle garantie au 3ème rang, pour un montant en principal de 750 000 € sur 16 ans.

491 574 €

Nantissement du fonds de commerce en garantie d'un emprunt de 3 500 000 € sur 10 ans au Crédit Agricole Nord De France en rang utile.

1 320 216 €

Nantissement en 7ème rang du fonds de commerce en garantie d'un emprunt de 1 500 000 € sur 10 ans à la banque Edel.

831 925 €

Nantissement en 7ème rang du fonds de commerce en garantie d'un emprunt de 1 500 000 € sur 15 ans à la banque Edel.

Hypothèque conventionnelle sur un droit au bail à construction par la SCI Attindis, et caution simplement hypothécaire de la SCI Attindis en garantie d'un emprunt de 1 500 000€ sur 15 ans à la banque Edel.

1 305 128 €

Nantissement en 8ème rang du fonds de commerce en garantie d'un emprunt de 1 000 000 € sur 10 ans à la banque Edel.

777 807 €

Nantissement en 9ème rang du fonds de commerce de la SAS ATTINDIS sis La Paix Faite à ATTIN (62) à hauteur de 300 000€ à la banque Edel.

215 779 €

En cours au 31/01/2022

Engagements hors bilan (suite)

ENGAGEMENTS DONNES

Cautions solidaire et divise en faveur de la SAS DIEPPEDIS

en date du 29 juin 2012

En garantie du remboursement d'un emprunt de 5 816 250 euros en principal, remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 1,5% l'an, et ce, à hauteur de 5% de 5 816 250€, majoré des intérêts, intérêts de retard, commissions, frais et accessoires, jusqu'à complet remboursement du prêt.

Etant précisé que la mainlevée partielle (à hauteur de 50%) des cautions est possible après 3 exercices consécutifs, si les 3 dernières années respectent simultanément les conditions suivantes :

- Les CAF des des Sociétés "DIEPPEDIS" et "SOCIETE DIEPPE DISTRIBUTION - SDD" sont supérieures au remboursement de la part à moins d'un an de l'endettement moyen terme en capital,
- Les résultats nets des Sociétés "DIEPPEDIS" et "SOCIETE DIEPPE DISTRIBUTION - SDD" sont positifs.

Montant de la caution

290 812 €

en date du 29 juin 2012

En garantie du remboursement d'un emprunt de 5 666 200 euros en principal, remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 1,5% l'an, et ce, à hauteur de 5% de 5 666 200€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires, pendant 3 ans post différé.

Etant précisé que la mainlevée partielle (à hauteur de 50%) des cautions est possible après 3 exercices consécutifs au cours desquels RN > 0

Montant de la caution

283 310 €

Cautions solidaire et divise en faveur de la SAS LAJESCLO

en date du 31/03/2020

En garantie du remboursement d'un emprunt de 5 500 000 euros en principal, remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,55%, et ce, à hauteur de 13% de 5 500 000€.

Cette caution sera limitée au respect pendant 3 exercices consécutifs à compter de la mise en amortissement du prêt du ratio consolidé suivant : Marge Brute d'Autofinancement / Charges annuelles des Remboursements Bancaires >1.

Au 31/03/2021, date de la dernière clôture, le capital restant du de l'emprunt est de 1 439 749 €.

Montant de la caution

187 167 €

en date du 31/03/2020

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 650 000 euros en principal, remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 1,25%, et ce, à hauteur de 13% de 1 650 000€.

Cette caution sera limitée au respect pendant 3 exercices consécutifs à compter de la mise en amortissement du prêt du ratio consolidé suivant : Marge Brute d'Autofinancement / Charges annuelles des

Engagements hors bilan (suite)

Remboursements Bancaires >1.

Au 31/03/2021, date de la dernière clôture, le capital restant du de l'emprunt est de 733 358 €.

Montant de la caution

95 337 €

Cautions solidaire et divise en faveur de la Société DOUAI DISTRIBUTION

en date du 11 mars 2010

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 080 000 € en principal, remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,90% l'an, et ce à hauteur de 11,50% de 540 000 € soit 62 100 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, parri passu avec la BCME pour une durée fixée, après la période de franchise de 2 ans, à 5 exercices consécutifs faisant apparaître une CAF suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an des prêts.

Montant de la caution

62 100 €

en date du 11 mars 2010

En garantie du remboursement d'un emprunt de 720 000 € en principal, remboursable en 15 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,90% l'an, et ce à hauteur de 11,50% de 360 000 € soit 41 400 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, parri passu avec le Crédit Agricole Nord de France pour une durée fixée, après la période de franchise de 2 ans, à 5 exercices consécutifs faisant apparaître une CAF suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an des prêts.

Montant de la caution

41 400 €

Cautions solidaire et divise en faveur de la SCI DE LA BORNE

en date du 6 mai 2010

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3 400 000 € en principal, remboursable en 16 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,90% l'an, et ce à hauteur de 442 000 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires et ce pendant toute la durée du financement.

Montant de la caution

442 000 €

En date du 28 aout 2014

En garantie du remboursement de deux emprunts de 625 000 €, soit au total 1 250 000 €, à ce, à hauteur de 162 500 €, incluant le principal, les intérêts, intérêts de retard, commissions, frais, et accessoires, et ce, pour une durée de 144 mois, lesdits emprunts présentant les caractéristiques suivantes, à savoir :

*un premier emprunt de 625 000 € auprès de « ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS », remboursable en 12 ans moyennant un intérêt égal à Euribor 3 mois I.PREFIX + marge de 1,77 % l'an.

*un deuxième emprunt de 625 000 € auprès de « ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS », remboursable en 12 ans moyennant un intérêt égal à Euribor 3 mois I.PREFIX +

Engagements hors bilan (suite)

marge de 1,42 % l'an.

Montant de la caution

162 500 €

Cautions solidaire et divise en faveur de la Société RIVERY EXPLOITATION

en date du 6 mai 2010

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 100 000 € en principal, remboursable en 11 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,80% l'an, et ce à hauteur de 143 000 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires et ce pendant toute la durée du financement.

Montant de la caution

143 000 €

Caution solidaire en faveur de la Société LASSIDIS

en date du 9 juin 2011

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 300 000 € en principal, remboursable en 10 ans, dont un an en différé de remboursement de capital, au taux variable EURIBOR période + 0,50% l'an, et ce à hauteur de 345 000 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires et ce pour une durée de 5 exercices.

CRDU au 31/01/2022 : 446 023 €

Montant de la caution

72 000 €

Caution solidaire en faveur de la Société LUCAT FINANCIERE

en date du 23 juin 2011

En garantie du remboursement d'un emprunt de 23 000 000 € en principal, remboursable en 13 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,70% l'an, et ce à hauteur de 2 070 000 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires et ce pendant toute la durée du financement.

Au 30/09/2021 CRD : 5 814 490 €

Montant de la caution

523 304 €

Caution solidaire en faveur de la Société SODIBREUIL

en date du 23 octobre 2011

En garantie du remboursement d'un emprunt de 4 380 000 € en principal, remboursable en 16 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,60% l'an, et ce à hauteur de 569 400 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, étant précisé que la durée de la caution est fixée à 5 ans.

Engagements hors bilan (suite)

Montant de la caution

569 400 €

en date du 23 octobre 2011

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 220 000 € en principal, remboursable en 10 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,50% l'an, et ce à hauteur de 158 600 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, étant précisé que la durée de la caution est fixée à 5 ans.

Montant de la caution

158 600 €

en date du 23 octobre 2011

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 186 000 € en principal, remboursable en 16 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,74% l'an, et ce à hauteur de 284 180 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires. Etant précisé que la mainlevée des cautions est possible après une période de 5 ans minimum, si les 3 dernières années respectent simultanément les conditions suivantes :

- La CAF de la Société SODIBREUIL est supérieur au remboursement de la part à moins d'un an de l'endettement moyen terme en capital,
- Le résultat net de la Société SODIBREUIL est positif.

Montant de la caution

284 180 €

en date du 23 octobre 2011

En garantie du remboursement d'un emprunt de 608 500 € en principal, remboursable en 10 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,65% l'an, et ce à hauteur de 79 105 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires. Etant précisé que la mainlevée des cautions est possible après une période de 5 ans minimum, si les 3 dernières années respectent simultanément les conditions suivantes :

- La CAF de la Société SODIBREUIL est supérieur au remboursement de la part à moins d'un an de l'endettement moyen terme en capital,
- Le résultat net de la Société SODIBREUIL est positif.

Montant de la caution

79 105 €

en date du 23 octobre 2011

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 186 000 € en principal, remboursable en 16 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,75% l'an, et ce à hauteur de 284 180 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, jusqu'à ce que la Société SODIBREUIL produise, après la période de franchise en capital, 3 exercices consécutifs de 12 mois bénéficiaires sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des intérêts.

Montant de la caution

284 180 €

en date du 23 octobre 2011

En garantie du remboursement d'un emprunt de 608 500 € en principal, remboursable en 10 ans, au taux EURIBOR 3 MOIS + 0,70% l'an, et ce à hauteur de 79 105 € en principal plus intérêts, commissions, frais et

Engagements hors bilan (suite)

accessoires, jusqu'à ce que la Société SODIBREUIL produise, après la période de franchise en capital, 3 exercices consécutifs de 12 mois bénéficiaires sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des intérêts.

Montant de la caution **79 105 €**

en date du 8 novembre 2012

En garantie du remboursement d'un emprunt de 4 450 000 € en principal, remboursable en 15 ans, dont un an de différé d'amortissement en capital, au taux EURIBOR 3 MOIS + 1,50% l'an, et ce à hauteur de 578 500 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires pour une durée de 5 ans.

Montant de la caution **578 500 €**

en date du 8 novembre 2012

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 220 000 € en principal, remboursable en 10 ans, dont un an de différé d'amortissement en capital, au taux EURIBOR 3 MOIS + 1,40% l'an, et ce à hauteur de 158 600 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, pour une durée de 5 ans.

Montant de la caution **158 600 €**

en date du 8 novembre 2012

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 187 500 € en principal, remboursable en 15 ans, dont un an de différé d'amortissement en capital, au taux EURIBOR 3 MOIS + 2,08% l'an, et ce à hauteur de 284 375 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, jusqu'à ce que la Société SODIBREUIL produise, après la période de franchise en capital, 3 exercices consécutifs de 12 mois bénéficiaires sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des intérêts.

Montant de la caution **284 375 €**

en date du 8 novembre 2012

En garantie du remboursement d'un emprunt de 610 000 € en principal, remboursable en 10 ans, dont un an de différé d'amortissement en capital, au taux EURIBOR 3 MOIS + 1,92% l'an, et ce à hauteur de 79 300 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, jusqu'à ce que la Société SODIBREUIL produise, après la période de franchise en capital, 3 exercices consécutifs de 12 mois bénéficiaires sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des intérêts.

Montant de la caution **79 300 €**

en date du 8 novembre 2012

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 190 000 € en principal, remboursable en 15 ans, dont un

Engagements hors bilan (suite)

an de différé d'amortissement en capital, au taux EURIBOR 3 MOIS moyenné + 2% l'an, et ce à hauteur de 284 700 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, jusqu'à ce que la Société SODIBREUIL produise, après la période de franchise en capital, 3 exercices consécutifs de 12 mois bénéficiaires sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des intérêts.

Montant de la caution

284 700 €

en date du 8 novembre 2012

En garantie du remboursement d'un emprunt de 610 000 € en principal, remboursable en 10 ans, dont un an de différé d'amortissement en capital, au taux EURIBOR 3 MOIS moyenné + 1,90% l'an, et ce à hauteur de 79 300 € en principal plus intérêts, commissions, frais et accessoires, jusqu'à ce que la Société SODIBREUIL produise, après la période de franchise en capital, 3 exercices consécutifs de 12 mois bénéficiaires sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des intérêts.

Montant de la caution

79 300 €

en date du 30 mai 2013

En garantie du remboursement de deux emprunts d'un montant global de 500 000 € en principal, remboursable en 10 ans, dont un an de différé d'amortissement en capital, moyennant pour le premier prêt de 250 000 €, un taux d'intérêt fixe de 2,25 % l'an et pour le second prêt de 250 000 €, un taux d'intérêt de 2,75 %, avec la banque ARKEA, et ce, à hauteur de 13 %, soit pour un montant en principal de 65 000 €, pour une durée de 5 ans.

Montant de la caution

65 000 €

en date du 30 mai 2013

En garantie du remboursement d'un emprunt de 500 000 € remboursable en 10 ans, dont un an de différé d'amortissement en capital, moyennant un taux d'intérêt variable EURIBOR 3 MOIS + 1,80 % l'an, avec la banque EDEL, et ce, à hauteur de 13 %, soit pour un montant en principal de 65 000 €, pour une durée de 5 ans.

Montant de la caution

65 000 €

En date du 5 juin 2014

En garantie du remboursement de deux emprunts de 425.000 €, soit au total 850 000 €, à ce, à hauteur de 110 500 € incluant le principal, les intérêts, intérêts de retard, commissions, frais, et accessoires, et ce, pour une durée de 144 mois (12 ans), lesdits emprunts présentant les caractéristiques suivantes, à savoir :

-un 1^{er} emprunt de 425.000 € remboursable en 12 ans, dont 6 mois de franchise de remboursement en capital, moyennant un taux d'intérêt variable égal à Euribor 3 mois I.PREFIX + 1,63 %,

-un 2^{ème} emprunt de 425.000 € remboursable en 12 ans, dont 6 mois de franchise de remboursement en

Engagements hors bilan (suite)

capital, moyennant un taux d'intérêt variable égal à Euribor 3 mois I.PREFIX + 1,27 %,

Montant de la caution

110 500 €

Caution solidaire en faveur de la Société SCI TILLOY BAPAUME

En date du 10 avril 2014

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3.000.000 € remboursable en 16 ans, dont 10 mois de franchise, moyennant un taux d'intérêt variable EURIBOR 3 M M1M + 1,85 %, auprès de la « BANQUE CIC NORD OUEST » et ce, à hauteur de 180 000 €, pour une durée maximum qui prendra fin 5 ans après la première année d'exploitation bénéficiaire.

Montant de la caution

180 000 €

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1.190.000 € remboursable en 15 ans, moyennant un taux d'intérêt variable EURIBOR 3 M I.PREFIX + 1,82 %, auprès de la banque « ARKEA BANQUES ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS » et ce, à hauteur de 71 400 €, pour une durée maximum qui prendra fin 5 ans après la première année d'exploitation bénéficiaire.

Montant de la caution

71 400 €

Caution solidaire de la SOCIETE RIVERY DISTRIBUTION-SORIDIS

En date du 28 aout 2014

En garantie du remboursement de deux emprunts de 150 000 €, soit au total 300 000 €, et ce, à hauteur de 39 000 € incluant le principal, les intérêts, intérêts de retard, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 108 mois, lesdits emprunts présentant les caractéristiques suivantes, à savoir :

*un premier emprunt de 150 000 € auprès de « ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS », remboursable en 12 ans moyennant un intérêt égal à Euribor 3 mois I.PREFIX + marge de 1,47 % l'an.

*un deuxième emprunt de 150 000 € auprès de « ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS », remboursable en 12 ans moyennant un intérêt égal à Euribor 3 mois I.PREFIX + marge de 1,07 % l'an,

Montant de la caution

39 000 €

Caution solidaire de la SOCIETE ETAPLEDIS

En date du 4 décembre 2014

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 200 000 € auprès de BPIFRANCE FINANCEMENT, et ce, à hauteur de 14 %, soit pour un montant en principal de 308 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 15 ans, au taux EURIBOR 3 mois + 1 % l'an.

Jusqu'à ce que la Société ETAPLEDIS produise après la franchise en capital, trois exercices de 12 mois

Engagements hors bilan (suite)

consécutifs bénéficiaires, sans report à nouveau négatif, sans transfert de charges, avec une CAF couvrant la part à moins d'un an de l'endettement.

Au 30/09/2021, le CRD de l'emprunt est de 1 366 772 €.

Montant de la caution

191 348 €

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 050 000 € auprès de BPIFRANCE FINANCEMENT, et ce, à hauteur de 14 %, soit pour un montant en principal de 287 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 10 ans, au taux EURIBOR 3 mois + 0,75 % l'an.

Jusqu'à ce que la Société ETAPLEDIS produise après la franchise en capital, trois exercices de 12 mois consécutifs bénéficiaires, sans report à nouveau négatif, sans transfert de charges, avec une CAF couvrant la part à moins d'un an de l'endettement.

Au 30/09/2021, le CRD de l'emprunt est de 894 333 €.

Montant de la caution

125 207 €

En garantie du remboursement d'une ligne de billets de trésorerie à hauteur de 500 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, et ce, à hauteur de 14 % de l'encours, soit pour un montant en principal de 70 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 12 mois, au taux EP + 0,80 % l'an.

Montant de la caution

70 000 €

Caution solidaire de la SOCIETE AI DEVELOPPEMENT

En date du 14 mai 2015

En garantie du remboursement d'un emprunt de 9 500 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, et ce, à hauteur de 10 %, soit pour un montant en principal de 950.000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 15 ans dont 18 mois de différé en capital, au taux EURIBOR 3 mois JOUR + 1,10 % l'an.

Pendant une durée de 5 années consécutives de couverture de la dette par la CAF.

Au 30/06/2021, le CRD est de 6 333 333 €.

Montant de la caution

633 333 €

En garantie du remboursement d'un emprunt de 9 500 000 € auprès de ARKEA BANQUES ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS, et ce, à hauteur de 10 %, soit pour un montant en principal de 750.000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 15 ans dont 18 mois de différé en capital, au taux EURIBOR 3 mois JOUR + 1,15 % l'an.

Pendant une durée limitée aux 5 premières années.

Au 30/06/2021, le CRD est de 6 493 679 €.

Montant de la caution

649 368 €

Caution solidaire de la SOCIETE DE DISTRIBUTION NOEUXOISE - SDN

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 500 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE

Engagements hors bilan (suite)

FRANCE, et ce, à hauteur de 10 %, soit pour un montant en principal de 250.000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, pour une durée de 12 ans, au taux EURIBOR 3 mois JOUR + 1 % l'an. Pendant une durée de 5 années consécutives de couverture de la dette par la CAF.

Au 30/06/2020, le CRD est de 1 397 620 €

Montant de la caution

139 762 €

Caution solidaire de la SOCIETE SCAPARTOIS

En date du 11 mai 2017

En garantie du remboursement d'un emprunt total de 40 000 000 €, consenti par :

- la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE, à hauteur de 8 000 000€ soit 20 %, du montant total,

- la BPIFRANCE FINANCEMENT, à hauteur de 8 000 000€ soit 20 %, du montant total,

- le CIC NORD OUEST, à hauteur de 6 500 000€ soit 16,25 %, du montant total,

- le CREDIT COOPERATIF, à hauteur de 7 000 000€ soit 17,50 %, du montant total,

- la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE NORD FRANCE EUROPE, à hauteur de 6 500 000€ soit 16,25 %, du montant total,

- ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS, à hauteur de 4 000 000€ soit 10 %, du montant total,

Pour un montant en principal de 975 610€ plus intérêts, commission, frais et accessoires, remboursable en 199 mois comprenant un différé d'amortissement en capital jusqu'en décembre 2018, pendant toute la durée du prêt.

Montant de la caution

975.610 €

Caution solidaire de la SOCIETE VALDIS

En date du 30 novembre 2017

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 4 350 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, remboursable en 15 ans, dont un an de différé d'amortissement, moyennant une taux d'intérêt variable égal à EURIBOR 3 mois Jour + 0,75 % l'an, et ce, à hauteur de 565 600€, plus intérêts, commissions, frais, et accessoires, étant précisé que les engagements des sociétés cautions pourront être levés dès le 5ème exercice bénéficiaire de 12 mois consécutifs, sans report à nouveau négatif et sans transfert de charges réalisé par la société VALDIS et avec une capacité d'autofinancement suffisante pour assurer le remboursement en principal des dettes financières à moyen et long terme.

Montant de la caution

565.600 €

Engagements hors bilan (suite)

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 4 350 000 € auprès de la banque EDEL, remboursable en 15 ans, dont un an de différé d'amortissement, moyennant un taux d'intérêt fixe égal à 1,40 % l'an, et ce, à hauteur de 565 600€, plus intérêts, commissions, frais, et accessoires, étant précisé que les engagements des sociétés cautions pourront être levés dès le 5ème exercice bénéficiaire de 12 mois consécutifs, sans report à nouveau négatif et sans transfert de charges réalisé par la société VALDIS et avec une capacité d'autofinancement suffisante pour assurer le remboursement en principal des dettes financières à moyen et long terme.

Montant de la caution **565.600 €**

En date du 11 janvier 2018

En garantie d'un concours bancaire de 1 325 000 € auprès de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE, remboursable en 120 mois, moyennant un taux d'intérêt variable égal à EURIBOR 3 MOIS JOURS + marge 0.6500 % l'an, et ce, à hauteur de 13 % soit 172 250€, en principal, auxquels s'ajoutent les intérêts, commissions, frais et accessoires afférents, et ce jusqu'à ce que la société VALDIS réalise 5 exercices bénéficiaires de 12 mois consécutifs, sans report à nouveau négatif et sans transfert de charges avec une CAF suffisante pour assurer le remboursement en principal des dettes financières à moyen et long terme.

Montant de la caution **172.250**

En garantie d'un concours bancaire de 1 325 000 € auprès de la banque EDEL, remboursable en 120 mois, moyennant un taux d'intérêt fixe égal à 0.90 % l'an, et ce, à hauteur de 13 % soit 172 250€, en principal, auxquels s'ajoutent les intérêts, commissions, frais et accessoires afférents, et ce jusqu'à ce que la société VALDIS réalise 5 exercices bénéficiaires de 12 mois consécutifs, sans report à nouveau négatif et sans transfert de charges avec une CAF suffisante pour assurer le remboursement en principal des dettes financières à moyen et long terme.

Montant de la caution **172.250 €**

Caution solidaire de la SCI TILLOY LASSIGNY

En date du 26 avril 2018

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 5 900 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, remboursable en 15 ans, moyennant un taux d'intérêt fixe égal à 1,48 % l'an, et ce, à hauteur de 9 % soit 531 000 €, en principal, augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires afférents, et ce jusqu'au remboursement total du prêt.

Montant de la caution **531.000 €**

Caution solidaire de la SAS LASSIDIS

En date du 26 avril 2018

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 800 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, remboursable en 10 ans, moyennant un taux d'intérêt fixe égal à 1,04 % l'an, et ce, à

Engagements hors bilan (suite)

hauteur de 9 % soit 72 000 €, en principal, augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires afférents, et ce jusqu'au remboursement total du prêt.

Montant de la caution

72.000 €

Caution solidaire de la SOCIETE CORELISE

En date du 22 Janvier 2015

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3 868 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, et ce, à hauteur de 7,5 %, soit pour un montant en principal de 290 100 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à ce que la société "CORELISE" produise 3 exercices bénéficiaires consécutifs de 12 mois sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des prêts.

Montant de la caution

290 100 €

En date du 4 Avril 2019

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 500 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, remboursable en 15 ans, moyennant un taux d'intérêt fixe à 1,65%, et ce, à hauteur de 7,5 %, soit pour un montant en principal de 375 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à ce que la société "CORELISE" produise 3 exercices bénéficiaires consécutifs de 12 mois sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des prêts.

Montant de la caution

187 500 €

En date du 4 Avril 2019

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 500 000 € auprès du BPI FRANCE FINANCEMENT, remboursable en 15 ans, moyennant un taux d'intérêt variable EURIBOR 3 mois + 1,20 %, et ce, à hauteur de 7,5 %, soit pour un montant en principal de 375 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à ce que la société "CORELISE" produise 3 exercices bénéficiaires consécutifs de 12 mois sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des prêts.

Montant de la caution

375 000 €

En date du 4 Avril 2019

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 200 000 € auprès du EDEL, remboursable en 7 ans, moyennant un taux d'intérêt fixe à 0,70 %, et ce, à hauteur de 7,5 %, soit pour un montant en principal de 90 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à ce que la société "CORELISE" produise 3 exercices bénéficiaires consécutifs de 12 mois sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des prêts.

Montant de la caution

90 000 €

En date du 16 Janvier 2020

En garantie du remboursement d'un emprunt de 400 000 € auprès du EDEL, remboursable en 7 ans,

Engagements hors bilan (suite)

moyennant un taux d'intérêt fixe à 0,70 %, et ce, à hauteur de 7,5 %, soit pour un montant en principal de 30 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à ce que la société "CORELISE" produise 3 exercices bénéficiaires consécutifs de 12 mois sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital des prêts.

Montant de la caution **30 000 €**

Caution solidaire de la SOCIETE ROUBAIX DIS

En date du 23 Juillet 2020

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3 000 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, remboursable en 10 ans, et ce, à hauteur de 8 %, soit pour un montant en principal de 240 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à la fin du prêt.

Montant de la caution **240 000 €**

En date du 23 Juillet 2020

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3 000 000 € auprès du BPI FRANCE, remboursable en 10 ans, et ce, à hauteur de 8 %, soit pour un montant en principal de 240 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à la fin du prêt.

Montant de la caution **240 000 €**

Caution solidaire de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ATTINDIS

En date du 23 Janvier 2020

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 050 000 € auprès du CIC NORD OUEST, remboursable en 15 ans au taux d'intérêt de 1,3% l'an, et ce, à hauteur de 30 %, soit pour un montant en principal de 315 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à la fin du prêt.

Au 31/12/2021, le CRD est de 926 957 €.

Montant de la caution **278 087 €**

Caution solidaire de la SOCIETE SARL TILLOY

En date du 30 Juin 2016

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 17 800 000 € auprès de :

- CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE à hauteur de 17,75 % soit 3 160 000 €
- BPI FRANCE FINANCE à hauteur de 17,75 % soit 3 160 000 €
- CIC NORD OUEST à hauteur de 16,63 % soit 2 960 000 €
- CREDIT COOPERATIF à hauteur de 16,63 % soit 2 900 000 €
- CAISSE D'EPARGNE NORD DE FRANCE à hauteur de 16,63 % soit 2 960 000 €
- ARKEA à hauteur de 14,61 % soit 2 600 000 €

Engagements hors bilan (suite)

remboursable en 16 ans, dont un an de différé d'amortissement, moyennant une taux d'intérêt variable égal à EURIBOR 3 mois Jour + 1,10 % l'an, et ce, à hauteur de 434 146,34 €, plus intérêts, commissions, frais, et accessoires, étant précisé que les engagements des sociétés cautions porent sur toute la durée du prêt.

En date du 22 novembre 2018

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 8 500 000 € auprès de :

- CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE à hauteur de 20 % soit 1 700 000 €
- BPI FRANCE FINANCE à hauteur de 20 % soit 1 700 000 €
- CIC NORD OUEST à hauteur de 16,50 % soit 1 400 000 €
- CREDIT COOPERATIF à hauteur de 16,50 % soit 1 400 000 €
- CAISSE D'EPARGNE NORD DE FRANCE à hauteur de 17% soit 1 450 000€
- ARKEA à hauteur de 10 % soit 850 000 €

remboursable en 15 ans, dont un an de différé d'amortissement, moyennant une taux d'intérêt variable égal à EURIBOR 3 mois Jour + 1,10 % l'an, et ce, à hauteur de 180 851,07 €, plus intérêts, commissions, frais, et accessoires, étant précisé que les engagements des sociétés cautions porent sur toute la durée du prêt.

Caution solidaire de la SOCIETE WATTRELOS DISTRIBUTION

En date du 15 Avril 2021

En garantie du remboursement d'un emprunt de 667 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, remboursable en 10 ans, et ce, à hauteur de 8 %, soit pour un montant en principal de 53 360 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à la fin du prêt.

Montant de la caution **53 360 €**

Caution solidaire de la SOCIETE FILISSITI

En date du 15 Avril 2021

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 500 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, remboursable en 10 ans, et ce, à hauteur de 8 %, soit pour un montant en principal de 200 000 €, plus les intérêts, commissions, frais, et accessoires, jusqu'à la fin du prêt.

Montant de la caution **200 000 €**

Participation dans la Sci Attindis

**dont le siège social est à ATTIN (62170)
LA PAIX FAITE
RCS : BOULOGNE D. 344 993 357**

- CAPITAL	10 500
- RESERVE LEGALE	/
- REPORT A NOUVEAU avant affectation du résultat	1 691 814
- AUTRES RESERVES	/
- RESERVES REGLEMENTEES + value à long terme	/
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	99.86%
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	1 199 990
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	456 797
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 31/01/2021	7 636
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	/
- TOTAL DES AVANCES FAITES A LA SCI ATTINDIS AU 31/01/2022	597 715
- TAUX DES INTERETS AU 31/01/2022	1.00 %
- MONTANT DES INTERETS AU 31/01/2022	7 532

- Observations : date de clôture 31 janvier 2022

Participation dans la SAS Occ'Attin

**dont le siège social est à ATTIN (62170)
9 Route d'Etaples
RCS : BOULOGNE D. 398 400 812**

- CAPITAL	1 000
- RESERVE LEGALE	/
- REPORT A NOUVEAU avant affectation du résultat	- 99 153
- AUTRES RESERVES	/
- RESERVES REGLEMENTEES + value à long terme	/
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	100 %
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	1 000
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	389 259
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 31/01/2022	- 34 978
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	/
- TOTAL DES AVANCES FAITES A LA SAS OCC'ATTIN AU 31/01/2022	223 781
- TAUX DES INTERETS AU 31/01/2022	1.00 %
- MONTANT DES INTERETS AU 31/01/2022	2 496
- Observations : date de clôture 31 janvier 2022	

Intégration fiscale

SOCIETE MERE

SAS EVACHATIM, La Paix Faite 62170 ATTIN
N° SIRET 814 933 073 00011

Société seule redevable de l'Impôt sur les Sociétés conformément à l'option prise pour le régime d'intégration fiscale.

FILIALE

SAS ATTINDIS, La Paix Faite 62170 ATTIN
N° SIRET 398 400 812 00010

Société supportant la même charge d'impôt sur les sociétés qu'en l'absence d'intégration fiscale.

SCI ATTINDIS, La Paix Faite 62170 ATTIN
N° SIRET 344 993 357 00013

Société supportant la même charge d'impôt sur les sociétés qu'en l'absence d'intégration fiscale.

A compter du 1er Février 2020

SAS OCC'ATTIN, 9 Route d'Etaples 62170 ATTIN
N° SIRET 877 837 500 000 00017

Société supportant la même charge d'impôt sur les sociétés qu'en l'absence d'intégration fiscale.

Etats financiers au 31/01/2022

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 202 259		4 000			2 206 259
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 202 259		4 000			2 206 259
CORPORELLES	Terrains			10 261			10 261
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui	8 844 423					8 844 423
	instal. agencement	1 361 477		8 201			1 369 677
	instal technique, matériel outillage industriels	3 069 962		106 342		29 411	3 146 892
	Instal., agencement, aménagement divers	755 042					755 042
	Matériel de transport	23 613					23 613
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	434 304		18 253			452 557
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	8 467		203 210			211 677
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		14 497 289		346 265		29 411	14 814 143
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 505 493					1 505 493
	Autres titres immobilisés	949 710		20 619		306	970 023
	Prêts et autres immobilisations financières	25 656		24 521		4 520	45 657
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		2 480 859		45 140		4 826
TOTAL		19 180 407		395 405		34 237	19 541 575

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	130 268	2 226		132 494
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	130 268	2 226		132 494
CORPORELLES				
Terrains		718		718
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui	5 159 807	325 920		5 485 727
instal. agencement aménagement	464 761	116 197		580 958
Instal technique, matériel outillage industriels	1 877 622	247 966	29 411	2 096 177
Autres Instal., agencement, aménagement divers	414 563	61 441		476 004
Matériel de transport	21 278	2 335		23 613
Matériel de bureau, mobilier	355 962	24 330		380 292
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 293 993	778 908	29 411	9 043 489
TOTAL	8 424 261	781 134	29 411	9 175 984

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	220 000			220 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	220 000			220 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	5 450		2 434	3 015
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	5 450		2 434	3 015
	TOTAL GENERAL	225 450		2 434	223 015
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			2 434	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/01/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	18 817	18 817	
	Autres immobilisations financières	26 840	26 840	
	Clients douteux ou litigieux	6 474	6 474	
	Autres créances clients	210 320	210 320	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	129 416	129 416	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	2 046 055	2 046 055	
	Débiteurs divers	1 087 180	1 087 180	
	Charges constatées d'avances	165 762	165 762	
	TOTAL DES CREANCES	3 690 864	3 690 864	
Prêts accordés en cours d'exercice		18 400		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		4 520		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/01/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	4 949 705	802 961	2 872 471	1 274 273
	Emprunts et dettes financières divers	50 610	50 610		
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 440 836	3 440 836		
	Personnel et comptes rattachés	895 723	895 723		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	426 014	426 014		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	93 204	93 204		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	273 700	273 700		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	183 381	183 381		
	Groupe et associés	328	328		
	Autres dettes	213 543	213 543		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	10 527 044	6 380 300	2 872 471	1 274 273
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 089 722			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

31/01/2022

Total des Produits à recevoir		568 411
Autres créances clients		9 575
419210 CARTE ILLICADO	9 575	
AUTRES CREANCES		558 836
409857 Rist a rec centr spec	540 000	
455804 interet courus SCI	7 532	
455808 Interets courus Evachatim	7 010	
455809 Interets courus Occ attin	2 496	
455870 Ass.interets courus a recevoir	986	
508800 Int.cour.s/oblig.bons val.ass.	813	

Charges à payer

31/01/2022

Total des Charges à payer		1 849 221
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		7 276
168840	Int.cour. s/empr.etab. credit	7 276
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		500 278
408110	Fourn fact fgx non parvenues	474 043
408200	FGX. NON PARV.TB	26 235
Dettes fiscales et sociales		1 341 667
428200	Dette provis.pour cong.a payer	317 775
428400	Dette provis.particip. sal.	265 215
428600	Primes à provisionner	140 000
428610	Interessement a payer	120 634
428620	Primes conventionnelle a payer	33 793
438200	Charges soc.s/conges payes	74 248
438210	Charges 13 mois	9 868
438300	Med du travail prov mensuel pe	2 014
438301	Charges sociales CE	11 351
438601	Charges social sur primes bila	49 000
438605	Cap forfait social	53 043
448200	Charges fisc.s/conges a payer	6 646
448300	Charges fisc s/primes	283
448600	Etat - charges a payer	257 130
448660	Charges fisc / salaires 13e mo	667

Charges constatées d'avance

31/01/2022

Charges constatées d'avances		165 762
Charges constatées d'avance - Exploitation		165 762
486100	Achats constatés d'avance	
486201	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	165 762

Produits constatés d'avance

31/01/2022

Produits constatés d'avance

Produits et Charges exceptionnels

31/01/2022

Total des produits exceptionnels		25 975
PRODUITS EXCEPTIONNELS DE GESTION		24 058
Pr./ex.ant-entretien repar.	4 286	
Pr./ex.ant-imp.& tax.autr.etat	19 772	
PRODUITS EXCEPTIONNELS EN CAPITAL		1 917
Prod. cess. immob.corp.	417	
Produits exceptionnels divers	1 500	
Total des charges exceptionnelles		13 026
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		13 026
Penalites amend.fisc. penales	585	
Amende dgccrf	54	
CREANCES IRRECOUR. EXERCICE	1 354	
AUTRES CHARGES OP. DE GESTION	10 245	
FRANCHISES VETUSTE S/SINISTRES	762	
Ch./ex.ant-publicite	27	
Résultat exceptionnel		12 949